

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Deposé / Reçu le

09 MARS 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



20040849

N° d'entreprise : **0738 469 413**

Nom

(en entier) : **AIGLE DE KAWELE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SNC**

Adresse complète du siège : **1080 BRUXELLES (Molenbeek St Jean) - Rue d'Enghien 2**

Objet de l'acte : démission - cession de parts

Faisant suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue au siège de la société, le 1 mars 2019, il a été décidé ce qui suit :

1) Démission

-Est démissionnaire comme gérant, Monsieur MAES Albert, né le 25/04/1955, habitant à 1740 TERNAT - Statiestraat 125/01. Il reçoit décharge totale pour sa gestion.

2) Cession de parts

Monsieur MAES cède 30 parts à Madame BAWE KENGO Jacqueline.

Le conseil se compose doréavant de :

Madame BAWE KENGO Jacqueline, comme gérant avec 100 parts.

Total : 100 parts.

3) Mandat spécial

Un mandat spécial est donné au bureau ASSUREX – Kasteellaan 3 – 1740 TERNAT, représenté par Monsieur Stefaan PELGRIMS NN 550317-149-32, pour faire les démarches et publications nécessaires auprès du Tribunal d'Entreprises de Bruxelles et pour faire les modifications auprès de la banque carrefour BCE.

Le gérant,

BAWE KENGO Jacqueline.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2020 - Annexes du Moniteur belge